



Chères Lavardacaises, chers Lavardacais,

Le succès populaire des manifestations estivales nous a montré à quel point nous avons besoin de contact, de partage et d'échange. L'été fut riche en événements. Notre parc de la mairie est devenu un espace de fête, d'animation et de culture où la fête des écoles, les marchés nocturnes, le Festival de musique en Albret, le festival country se sont succédés pour le plaisir de tous.

Durant l'été, vous avez aussi pu participer à la fête foraine du 15 août et assister à deux feux d'artifices, sans oublier le concert de « Nadau » qui fut un véritable succès. Je tiens à en remercier particulièrement le Comité d'animation. En matière culturelle, au-delà des nombreuses animations organisées au cours de l'année dans notre médiathèque pour petits et grands, vous avez pu aussi compter sur l'association ACTES'47 qui a organisé deux magnifiques expositions d'artistes locaux. Merci à tous pour leur investissement.

L'année 2023 s'annonce très difficile, nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie, à laquelle nous faisons face en cette fin d'année, et il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics. Il faudra aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires. Au niveau municipal, si la consommation était identique à celle des années passées, nos dépenses d'énergie pourraient atteindre les 300 000 € contre 85000 € jusqu'à présent ! Pour y faire face, nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments et pour respecter strictement les recommandations nationales. Nous allons par conséquent demander aux associations qui bénéficient de locaux communaux d'être extrêmement disciplinés en matière d'économie d'énergie, puis nous allons mettre en place l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h30 sur l'ensemble de la commune hors grands axes pour des raisons de sécurité. Vous l'aurez compris, l'année 2023 s'annonce très compliquée en matière budgétaire, nous demandera des efforts collectifs et individuels et il n'est pas impossible que nos investissements soient impactés par cette situation.

Comme l'an passé, le 24 Décembre je rendrai visite à ceux qui se sentent seuls, pour partager un moment de convivialité avec eux. Puis, le vendredi 20 janvier se déroulera la cérémonie des vœux à la population à la salle polyvalente, moment très attendu depuis 3 ans !

Dans l'attente de ce moment le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Votre Maire Ludovic BIASOTTO

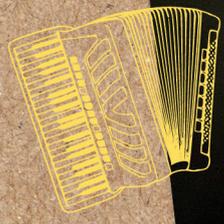
Animations Estivales 2022



Festival Country
- du 18 au 21 août -



Concert Nadau
- 10 août -

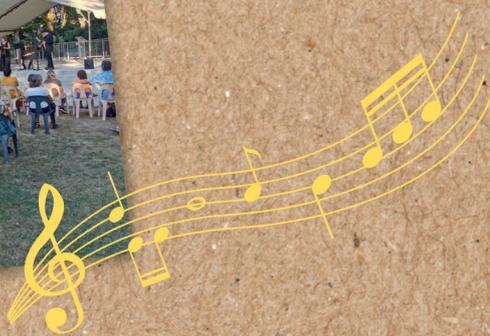


Fête des Commerçants
- 13 juillet -





Festival de Musique en Albret
- 8 août -



Rallye découverte
- 22 juillet -



Théâtre Scènes en scène
- 16 septembre -



Fête d'Estussan



Marchés nocturnes



Rétrospective culturelle

été 2022



Retour sur une programmation culturelle riche en événements à Lavardac.

» Juin

Exposition Land Art

En juin, la bibliothèque de Lavardac a eu la joie de recevoir Marc Pouyet pour une exposition sur le Land Art. Cette exposition est le fruit d'une première collaboration avec la Galerie Associative d'art et Métiers d'Art de Nérac, celle-ci accueillant en même temps une autre exposition de cet artiste français connu internationalement.



Concerts

Notre partenariat avec l'Opéra National Bordeaux Aquitaine (ONBA) a pu se poursuivre à travers deux concerts en direct de l'auditorium de Bordeaux les 22 juin et 10 septembre. Nous espérons continuer à proposer ces concerts retransmis en direct.

» Juillet / Août

Inauguration Kiosque

L'inauguration du kiosque rénové a eu lieu le 1^{er} juillet avec une animation musicale avec le groupe Sounbrass et un repas organisé par l'USLB Rugby pour le plus grand plaisir des participants.

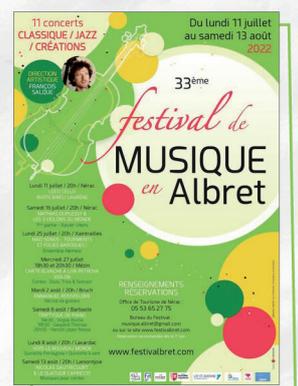


Lav'ARTdac

En juillet et août, l'association lavardacaise ACTES'47 a présenté deux expositions : « Lav'ARTdac » avec 11 artistes (photographie, peinture, dessin, poterie...) à la Médiathèque de mi-juillet à mi-septembre et « Lav'ARTdac artisanat d'art » durant le mois d'août avec 9 artistes (vannerie, broderie, tapisserie, vitraux, travail sur bois, cuir, carton, fer...).

Festival de Musique en Albret

La ville de Lavardac a reçu le quintette à vent Pentagone le soir du 8 août dans le parc de la mairie, dans le cadre du Festival de musique en Albret.





LAVARDAC • STADE

nadau

MER. 10 AOÛT 2022 à partir de 19h

organisé par le Comité d'Animation

ENTRÉE : 22 € tribune générale / 35 € tribune places limitées

» Ouverture 19h avec la Jimbalaya et les Astiaous
» 21h30 concert Nadau

Reservation Office du tourisme : 05 53 65 27 75 ou en ligne : albrét-tourisme.com

Concert Nadau

Le 10 août, le Comité d'animation de Lavardac a organisé la venue de Nadau et ses musiciens que plus de 2500 personnes sont venues écouter.

» Septembre

Théâtre

Le 16 septembre, la Compagnie « Le Petit Théâtre en Albret » a présenté dans la salle polyvalente, « Scènes en scène » devant un parterre fourni de spectateurs.

LE PETIT THÉÂTRE D'ALBRET LA VILLE EN ALBRET PRÉSENTENT

SCÈNES SUR SCÈNE

LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 16H

SALLE POLYVALENTE
PLACE DE FÉLIX À L'ESTUSSAN, 47230
BIBLIOTHÈQUE ET AUBERGERIE DE 9h30 à 12h
PARTICIPATION AU CHAPEAU

ville de Lavardac

SAMEDI 17 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE À 14H30 & À 17H30

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE DU HAMEAU D'ESTUSSAN

Par Mme Sestacq et Mr. Lapière

Entrée libre

ville de Lavardac

Journées du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine étaient proposées des visites guidées de l'Église du Hameau d'Estussan par Mme Janine Sestacq, professeure agrégée d'histoire et M. Francis Lapière.

Exposition «En nos jardins»

Pour débiter l'automne, la Bibliothèque-Médiathèque proposait à ses visiteurs l'exposition « En nos jardins » de l'atelier Arts Plastiques de l'Inspection académique de Lot-et-Garonne réunissant une trentaine de personnes autour de Carole Maso, conseillère technique. Cette année, l'atelier était accompagné par trois artistes : Sophie Cohen-Scali, Iris Miranda et Sarah Maso autour des thèmes des transports extraordinaires et du jardin. De nombreux visiteurs et beaucoup de classes ont eu le plaisir de voir cette magnifique exposition.

Exposition des enseignants, DSDEN 47
26 septembre - 5 novembre 2022

Animée d'une passionnée menée par Carole Maso, Iris Miranda, Sophie Cohen-Scali, Sarah Maso

EN NOS JARDINS...

Médiathèque **LAVARDAC**

Ouverture du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h / samedi : 10h-12h
53 avenue Général de Gaulle 47230 Lavardac

MÉDIATHÈQUE DE LAVARDAC

EXPOSITION RETOUR DANS LE PASSÉ

LOUIS DUCOS DU HAURON, INVENTEUR DE LA PHOTO COULEUR VERS LE VINTAGE - LE SON ET L'IMAGE DANS LE TEMPS

Retour vers le vintage

La vie et l'œuvre de **LOUIS DUCOS DU HAURON** (1870-1950)

DU 9 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI : 10H-12H ET 14H-17H
SAMEDI 10H-12H30

Médiathèque de Lavardac
53 Avenue Général de Gaulle, 47230 Lavardac
05 53 65 27 75

LOT-ET-GARONNE
ville de Lavardac
Archives départementales

Exposition «Retour vers le Passé»

Depuis le 9 novembre et jusqu'au 30 décembre, la Médiathèque municipale présente une exposition « Retour vers le passé » : l'histoire de Louis Ducos du Hauron, inventeur Lot-et-garonnais de la photographie couleur (exposition prêtée par les Archives départementales de Lot-et-Garonne) et l'histoire du son à travers celle des vinyles depuis les années 60 (prêt de la Médiathèque Départementale de Prêt 47).



Parkings rue des Fossés et rue de la Minoterie (présenté dans le journal N°3)

Après un retard important lié à des problèmes de main-d'œuvre de l'entreprise de maçonnerie, les travaux repris depuis mi-octobre permettent d'envisager une livraison en décembre.

Espace de vie sociale et «École Un air de cirque» (projet présenté dans notre journal N°3)

Le permis de construire pour la création de 2 salles associatives a été validé courant mai 2022.

La consultation des entreprises doit être lancée dans les prochaines semaines avec une réalisation des travaux programmée au cours du 1^{er} semestre 2023. Travaux dont le coût estimatif, après actualisation, a subi une variation de + 46% liée essentiellement à la situation économique actuelle et à la difficulté qu'ont les entreprises locales pour s'approvisionner.



Espace scénique

Il a accueilli tout l'été nos animations diverses ceint de sa protection vitrée, qui, par sa transparence permet de conserver toute la magie esthétique de notre parc de la mairie.



Église de la commune (présenté dans notre journal N°4)

Les travaux du plafond, le nouvel éclairage et la reprise du plafond du cœur et des peintures de l'abside et du déambulatoire sont terminés. Nous ne pouvons que vous inviter à vous rendre compte par vous-même de la requalification de ce patrimoine communal.



Immeuble de l'allée des Alliés

C'est parti !!!!!

Un début de travaux sur 2023 avec une grosse phase de démolition / reconstruction, aménagement, ravalement, qui de Mai à Octobre impactera les rues Saint Jean et du Liège et l'allée des Alliés par les nécessités d'emprise de chantier. Un mal pour un bien futur de 6 logements et d'un local commercial en RdC.

Une réalisation de notre partenaire Domofrance, Bailleur social à Agen.





Cantine scolaire (projet présenté dans notre journal N°4)

Le permis de construire est en cours d'instruction ainsi que les différents contrôles techniques qui permettront d'élaborer le dossier de consultation des entreprises, consultation fixée fin d'année pour une réalisation des travaux au cours du 1^{er} semestre

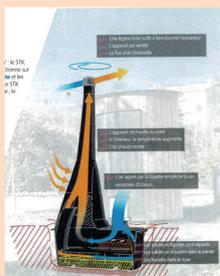
WC publics

2 cabines de WC publics, l'une rue Saint Jean et l'autre au parc de la Grevière vers la zone des camping-cars, vont être bientôt opérationnelles. La première en substitution des toilettes publiques sous le kiosque qui ne répondent plus aux normes d'accessibilité, et la seconde en complément des aménagements du site

de détente en bord de Baïse ouvert aux familles, pêcheurs, touristes...

De conception écologique, totalement étanches et autonomes, sans odeur, ne demandant aucun apport de produit, au nettoyage et à l'entretien simplifiés, accessibles PMR, avec un éclairage photovoltaïque intégré, ces cabines ne nécessitent un entretien que les 10000 à 15000 utilisations. Fabriquées en France avec des matériaux de haute qualité, elles répondent aux normes environnementales en vigueur à ce jour et fonctionnent selon un procédé innovant performant et simple utilisant l'énergie solaire et éolienne.

L'investissement d'achat se monte à 33040,80 €.



Les travaux de nos services techniques et fournitures d'équipements



■ Un grand «nettoyage» du Parc Lauga en bord de Baïse, tout proche de la MARPA.

Un lieu en terrasse, enchanteur, peu connu avec son bassin alimenté en continu, ses arbres majestueux, sa vue sur le pont de chemin de fer, joli morceau d'architecture, dans lequel il fait bon flâner ou rêver, que nos pêcheurs envisagent d'investir sur quelques points en bord de rivière.

■ À l'école Maternelle

- Le changement des dalles et du jeu de la principale aire de détente de la cour de récréation
- Quelques aménagements au sein des locaux répondant aux demandes des enseignantes ou des personnels ATSEM.
- Renouvellement de l'équipement fixe informatique de la Directrice.



■ Dans l'école primaire

- La réfection totale du mur d'enceinte côté rue Monnier, prêt à accueillir une nouvelle fresque et une remise en peinture de la murette basse grande cour

- Divers travaux d'aménagement sous le préau (accrochage travail sur la laïcité des élèves, panneaux d'information)

Notons au niveau équipement, le renouvellement du poste fixe informatique de la Directrice et le celui de deux portables pour les institutrices.

Dans la majorité de nos projets, retards et augmentations liées essentiellement aux problèmes actuels des entreprises, se répercutent sans remettre en cause nos objectifs de réalisation. Sans doute l'impact financier des coûts finaux et les mesures que devra prendre la commune pour faire face à ses dépenses d'énergie notamment, mais aussi des matières, matériaux nécessaires au quotidien de nos services pour l'entretien et la vie de notre commune... nous amèneront à revisiter ou replanifier la 3^e phase de travaux sur les écoles, à savoir, le préau primaire, les sorties maternelle et primaire, le lieu d'attente des parents et plus globalement à définir les priorités que nous nous donneront sur 2023 pour continuer à faire évoluer notre commune au regard de nos capacités sans doute réduite d'investissement.

État des dépenses d'investissement et de fonctionnement réalisées au Stade Municipal - Année 2022 -

DÉPENSES STADE MUNICIPAL	Montant
Éclairage LED Stade - 2022 - part communale*	14 368,42 €
Robot tondeuse	32 259,00 €
Arrosage Stade + DECI (Défense incendie)	46 936,00 €
Réfection pelouse Terrain d'honneur	13 000,00 €
INVESTISSEMENT	106 563,42 €
Subvention annuelle USLB Rugby	14 000,00 €
Subvention annuelle - service civique	1 000,00 €
Mise à disposition personnel + autres frais divers (EDF/GDF - nettoyage stade)	17 756,58 €
FONCTIONNEMENT	32 756,58 €
TOTAL DEPENSES	139 320,00 €

*coût total travaux éclairage 23 947,37 €. Différence = part Territoires d'Énergie 47

L'arrosage du stade sur le réseau d'eau de ville ne pouvait plus être ni économiquement ni logiquement une solution pérenne, le choix de signer une convention de pompage en Baïse et l'installation en décollant s'est donc traduit dans les faits cet été et tout est prêt pour la rendre opérationnelle tout en respectant les contraintes préfectorales dues à la situation climatique. C'est aussi cette situation et la sécheresse en décollant qui nous amènera dès que possible à refaire en totalité la pelouse du terrain d'honneur qui a énormément souffert de la canicule



Ajoutons que l'investissement du robot permet progressivement un entretien plus régulier qui, en condition météorologique normale, améliorera la qualité de nos pelouses et les conditions de jeu de nos équipes.

L'éclairage du stade, sur le terrain d'entraînement, a été entièrement refait en LED, solution plus économique et plus performante mise en place avec notre opérateur TE 47, et cela a déjà permis à notre club d'organiser des rencontres officielles en nocturne.

Soutien, partenariat, les maîtres mots de nos relations avec les dirigeants de notre club de rugby qui justifient des dépenses à la fois stratégiques économiquement et écologiquement pour la commune et pour que rayonne une de nos belles associations atteignant bientôt ses 120ans d'existence.

Investir et entretenir c'est aussi l'avenir et les choix communaux en la matière sont, au sein du conseil municipal, validés par tous.



C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale a été particulièrement sollicité cette année pour accompagner certains de nos habitants par la distribution de colis alimentaires, permettant de gérer l'urgence et de lutter contre la précarité alimentaire. C'est un dispositif attribué aux plus démunis. Sur certains dossiers présentés en étroite collaboration avec le centre médico-social de Nérac, nous avons attribué des secours financiers d'urgence pour le paiement des factures incompressibles (gaz, fioul, Edf, eau, cantine etc.) ou encore certains frais liés aux transports, déplacements pour travailler (essences). Le CCAS agit pour éviter que des situations problématiques ne se transforment en précarité.



Ukraine

Depuis le début de la guerre en Ukraine, notre ville est engagée humanitairement et nous avons coordonné avec les associations et institutions du territoire une chaîne de solidarité en réceptionnant les colis, vêtements et produits d'hygiène pour répondre aux besoins. Suite à l'appel à volontariat pour accueillir des familles ukrainiennes, des habitants ont répondu présents. Nous tenons à remercier sincèrement ces familles et souhaitons la bienvenue aux familles ukrainiennes dans notre ville.

MARPA «Les Tilleuls»



Octobre Rose

Mardi 4 octobre à 15h a eu lieu l'inauguration de la banderole réalisée par les résidentes de la Marpa «Les Tilleuls» de Lavardac. Ce projet, à l'occasion d'Octobre rose, a débuté en janvier dernier avec un

appel aux dons pour des pelotes de laine rose. Deux bénévoles, Marceline et Jocelyne se sont jointes à nous et ont permis la réalisation de cet ouvrage. Tous les lundis pendant plusieurs mois, elles ont retrouvé Cathy, Christiane, Denise, Jeannette, Maguy, Marie-Louise, Renée et Yvonne, résidentes à la Marpa pour un atelier tricot. De fil en aiguille, l'atelier est devenu un rendez-vous à ne pas manquer ! Bonne ambiance, rigolade, chants et goûter partagés ont mis du cœur à l'ouvrage. Au cours de ces longs mois, 230 carrés de laine ont été réalisés afin de donner naissance à cette grande banderole qui a trouvé fièrement sa place au centre du village, sur le Kiosque, Allée des Alliés. Ces petits carrés de laines ont également permis de réaliser des écharpes pour les platanes et d'habiller l'ensemble des rambardes du kiosque. Merci à toutes ces dames et aux bénévoles pour leur patience et la qualité de leur travail.

Cette action a pour but de participer à Octobre Rose mais également à la Semaine Bleue. Au programme cette semaine à la Marpa : repas breton, inauguration de la banderole Octobre Rose, participation aux Olympiades inter-marpa qui auront lieu jeudi à Port-Sainte-Marie, «café papotages», quiz et blindtest. Au mois de juin s'est déroulée une rencontre de jeunes en formation AFPA préparation en insertion

et 8 de nos résidents pour une visite de la galerie d'art GAAMA au Moulin des tours et le partage d'un goûter dans notre résidence. Une rencontre intergénérationnelle très appréciée.

Portes ouvertes

Le samedi 17 septembre a eu lieu la journée portes-ouvertes à la Marpa. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Cet évènement annuel a pour but de faire connaître et ouvrir au grand public notre établissement. Les visiteurs ont été reçus par nos 5 salariés de la résidence, ils ont pu ainsi découvrir notre résidence pour personnes autonomes, composée de 15 T1bis et de 2 T2. Dans tous ses domaines notre Marpa permet de vivre dans un cadre de vie sécurisé avec de nombreux services et diverses animations, adaptés aux besoins quotidiens de nos séniors. Cette journée a permis aux différentes familles, résidents, au personnel et visiteurs de se rencontrer, d'échanger, de passer un moment agréable et convivial.

Pour tout renseignement :

MARPA Les Tilleuls
rue des bains 47230 LAVARDAC
Tél. 05 53 97 41 75
marpadelavardac@orange.fr



Réunions de quartier

Depuis maintenant trois ans, nous partageons avec vous, habitants de Lavardac, des moments privilégiés et enrichissants. Tout au long de ces rencontres, vous nous exprimez vos doléances et vos souhaits concernant votre quotidien.

Quelques réponses à vos attentes concernant la plupart des quartiers :



- Pour faire face aux problèmes d'incivilités au niveau des containers poubelles, les problèmes de vitesse, de circulation routière, les problèmes de voisinage, nous avons mis en place une police pluri communale équipée depuis quelques mois d'un radar mobile (article page 16).
- Les travaux au niveau de la passerelle direction Super U étant terminés, un passage piéton sécurisé a été mis en place permettant ainsi un cheminement plus serein.
- Les soucis de voisinage ayant été souvent évoqués : il est possible de prendre rendez-vous avec Monsieur Le Bris, le Médiateur de la République ou Monsieur le Maire en appelant la Mairie au **05 53 97 41 51** quand ils ne se règlent pas à l'amiable ou avec la Police municipale.

■ Plusieurs travaux sont en prévision comme les deux abris bus qui seront installés prochainement au niveau du collège et au niveau du parking devant le cimetière pour les lycéens.

■ Des référents pour chaque quartier sont en cours de désignation pour relancer les repas de quartiers comme cela se faisait ou d'autres projets. Des rendez-vous à la mairie seront prévus avec les différents référents pour étudier les différentes propositions.

C'est toujours un plaisir de venir à votre rencontre. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



communiqué

Avis de sécheresse

Vous avez constaté des dommages sur votre habitation (fissures, etc.) ?

Ces dommages peuvent être la conséquence d'un état de sécheresse durant l'été.

La commune peut demander le classement en état de catastrophe naturelle auprès de l'État pour obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle et permettre ainsi la prise en charge de ce sinistre auprès de votre assurance, au titre de la garantie « catastrophe naturelle ».

» Pour ce faire, elle doit déposer une demande auprès de la Préfecture, accompagnée de l'ensemble des demandes des administrés.

Si vous constatez des dégâts dus à la sécheresse sur votre habitation, vous pouvez déposer rapidement un dossier auprès de la Mairie. Ce dossier devra être composé :

- d'un courrier de déclaration de dégâts (en notant la date d'apparition)
- de photographies des dégâts

Cette procédure ne préjuge en rien des suites qui seront apportées à ce dossier.





Des effectifs stables et une rentrée sereine

73 élèves de maternelle répartis en 4 classes et 119 élèves de primaire répartis en 5 classes ont effectué leur rentrée dans les écoles Lavardacaises.

Une stabilité confirmée des effectifs, tant au niveau des écoliers que de l'équipe pédagogique qui a accueilli pour cette nouvelle année scolaire Marion Parisse, nouvelle venue comme enseignante de petite section, suite au départ de Rozenn Guillemot laquelle a fait valoir ses droits à la retraite.

Une nouvelle venue également au sein de l'ALPS dont la direction a été confiée à Marie Mourgues. Elle remplace ainsi Emilie Vautier, que nous tenons à remercier chaleureusement comme l'ensemble de son équipe pour leur aide et leur engagement durant toute la crise liée au COVID.

À ce sujet, la rentrée 2022-2023 s'est effectuée sous protocole « niveau socle ». Plus souple que les précédents, ce protocole ne limite pas le brassage entre groupes d'élèves. Ce qui permet aux enseignantes de pouvoir à nouveau travailler sur des projets communs interclasses.

Enfin, cette rentrée a vu la poursuite du projet «Orchestre à l'école» initié l'an passé, avec les enfants qui sont maintenant en CM1. Dans les mois à venir les jeunes musiciens en apprentissage se produiront à l'occasion de plusieurs représentations publiques dont la première est prévue au mois de décembre prochain lors des auditions de Noël de l'espace d'Albret à Nérac.



Venue du groupe Erasmus

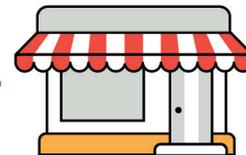


Erasmus+

Après une journée bien remplie entre une conférence sur les neurosciences donnée par Mme Hocreiter, professeur de français au collège, un partage sur les différents systèmes éducatifs européens et l'après-midi des visites à la GAAMA de Nérac et au Château de Lagrangerie à Lannes pour une dégustation de produits locaux puis une visite intramuros à pied de Lavardac, vendredi 8 juillet, la mairie de Lavardac, le Sivom Lavardac Ouest et le collège La Plaine de Lavardac ont reçu le groupe Erasmus + du projet WATCH pour leur dernière rencontre. Ce fut une magnifique réception organisée par la Mairie de LAVARDAC

et le Sivom, en l'honneur de nos partenaires européens (Grèce, Lituanie, Pologne, Portugal et Turquie) clôturant ainsi 3 ans de rencontres à travers l'Europe et la Turquie. Tous les coordonnateurs ont reçu la médaille de Lavardac offerte par la Mairie et des goodies Lot et Garonne remis par Mme Tonin, conseillère départementale. Un très bon moment de convivialité où les danses traditionnelles ont été mises à l'honneur grâce à l'atelier Danses gasconnes de l'association lavardacaise ACTES'47. Un grand merci à tous pour cette soirée réussie.





Épicerie Vival

Après un gros travail de collaboration entre la commune, Casino et les futurs exploitants, une épicerie Vival gérée par Mr Basset a ouvert en juin pour la partie tabac-journaux et le 30 juillet pour la partie épicerie. Maxime Basset, à la tête de son troisième commerce, s'occupe de ce commerce avec l'aide de 3 salariés et un contrat jeune.

Nous pouvons y trouver des fruits et des légumes, des conserves, tout épicerie, tabac, du pain et des viennoiseries (le lundi, jour de fermeture des deux boulangeries lavardacaises), des journaux ainsi que des jeux de la Française des jeux (FDJ). On peut également compter sur le point relais (Mondial relais). Un grand merci aux différents clients de jouer le jeu en fréquentant ce nouveau commerce lavardacais tant attendu.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : de 7h à 19h30 sans interruption - samedi : de 7h30 à 19h30 sans interruption - dimanche : de 8h à 12h30

Contact : 05 53 65 52 62

Boucherie Ligneau

La boucherie Ligneau s'est installée dans la zone industrielle de L'hérisson le 25 mai 2022. L'objectif n'était pas de faire concurrence aux acteurs économiques voisins mais plutôt d'apporter une complémentarité d'offres en proposant une gamme de produits plus importante. Ce bâtiment a été créé dans un but d'agrandissement de l'espace pour un plus grand confort de tous (clientèle comme employés). Ces locaux sont ainsi complètement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un laboratoire a été créé sur place ainsi qu'un séchoir traditionnel. De nombreux projets sont en cours de développement.

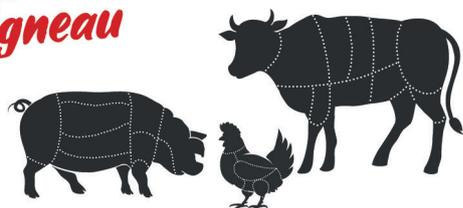
Nous pouvons y trouver de la boucherie et charcuterie traditionnelles, des plats cuisinés sur place, des fruits et des légumes, des produits locaux (bière, vin, produits laitiers...).

11 salariés composent l'équipe.

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h à 19h.

Contact : 05 53 97 23 69 et boucherieligneau@dbmail.com

Boucherie
L. Ligneau



Le Petit Monde d'Emma

Esthéticienne depuis une dizaine d'années, Emma a d'abord travaillé sur Nérac mais a fait le choix de s'installer à côté du supermarché Super U notamment pour des commodités d'accès que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou simplement pour le stationnement. Elle fait essentiellement les ongles mis aussi les massages corporels, les soins du visage et des ateliers maquillage. Emma propose aussi des coffrets cadeaux pour les femmes et les enfants.

Son objectif est de proposer des choses nouvelles.

Heures d'ouverture : son espace beauté est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h sauf le mercredi et le dimanche.

Contact : 06 61 49 61 21



Déménagement Ets Barbara

Les établissements Barbara ont déménagé sur l'avenue de la Résistance. Après 22 ans passés dans la rue Saint-Jean, ils viennent d'emménager dans leurs nouveaux locaux au 15 avenue de la Résistance. C'est sur une surface de plus de 200 m2 que Christelle et Georges Barbara ont décidé d'installer leurs commerces, ateliers et bureaux.

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Contact : 05 53 65 07 77

Opulsat
LE VRAI CONSEIL



Tarifs de la Cantine

En Septembre dernier, après la décision annoncée par le Maire dans sa communication aux élus lors du conseil municipal, de signer le nouveau contrat Elior sans répercuter l'augmentation de 8% du prix d'achat du repas sur la facturation aux familles, la municipalité a délibéré, en conseil de novembre, la mise en place au 1er Janvier prochain du repas à 1€ et affiché ainsi sa volonté d'accompagnement des familles les plus démunies. Ces deux points illustrent la volonté affirmée des élus de la commune d'accompagner, par un volet social fort, les familles les plus impactées par la situation économique actuelle.

Cette disposition s'inscrit dans une mesure de tarification sociale des cantines scolaires aidée par l'état sur la base d'une convention de 3 ans renouvelable permettant de proposer aux familles des tarifs différents en fonction de leurs revenus. Il s'agit en l'occurrence d'une tarification progressive sur la base du quotient familial référence de la CAF. Les parents souhaitant pouvoir bénéficier de ce nouveau tarif, peuvent retirer leur document référence de QF sur le site de la CAF.

À cet effet ont été arrêtés pour déterminer les ayants droit :

■ **3 seuils de quotient familial**

- 0-699€
- 700-1399€
- 1400 et +

■ **Pour 3 niveaux de facturation**

- 0€90
- 1€
- 3€35 Maxi maintenu sans augmentation

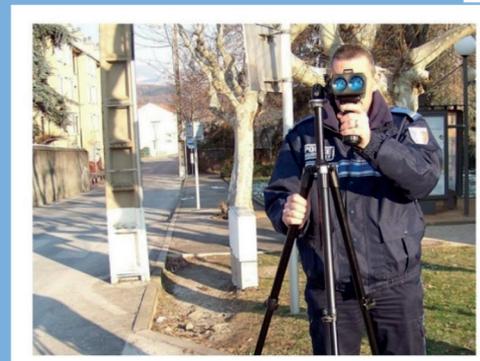
Les deux premiers niveaux de facturation déclencheront l'aide de l'état de 3€ par repas. Même si ces décisions ne creusent pas le déficit structurel de la gestion de la cantine lié à la fois au prix de vente des repas mais aussi aux différents coûts de gestion du personnel, de l'énergie et fluide, de l'entretien du bâtiment et des matériels et de frais divers, pour la commune, c'est à ce jour, un déficit global de plus de 62000€ qui est pris en charge pour accueillir les enfants à l'heure du déjeuner. (Dépenses 103400€/Recettes 41000€)

L'année 2023 verra ce déficit sans doute accentué par toutes les mesures d'augmentation prévues pour notamment le Gaz, l'électricité et les différents postes de dépenses courantes. Notre volonté reste de ne pas faire évoluer le tarif de base (3€35) sur l'année scolaire 2022/2023.



De la prévention et de la pédagogie

La Police Pluri-communale de Lavardac, Nérac, Barbaste s'est dotée d'un cinémomètre pour lutter contre les excès de vitesse. Désormais, au cours de leurs patrouilles sur les trois communes, nos policiers municipaux pourront effectuer des contrôles... Pensez à adapter votre vitesse !



Le personnel communal

La vie de la commune c'est aussi l'activité de nos personnels et les bonnes et mauvaises nouvelles qui accompagnent leur présence au sein de notre ville. Ces 2 dernières années ont été marquées par beaucoup d'évènements.

C'est ainsi avec tristesse que nous avons partagé la peine des familles de Philippe Bozeck, agent des services techniques, décédé le 2 Mars 2021 et d'Isabelle Gillot, responsable de la cantine scolaire, décédée le 22 Juin 2022 après avoir lutté tous les deux contre la maladie avec un courage exemplaire.

Dans le registre départ en retraite, notons :

■ Celui de Marie-José Gasa qui pendant 10 ans au service de la commune et des enfants des écoles a donné de sa gentillesse et beaucoup d'implication dans son rôle à facettes au sein de la garderie et de l'entretien d'une partie de nos locaux



■ Celui aussi de Joël Labat, responsable adjoint des services techniques après 24 ans de bons et loyaux services. Nous nous plaisions à l'appeler avec humour et respect, notre "couteau suisse", tant ses fonctions l'amenaient à traiter au quotidien une multitude de problèmes et tâches dans tous les domaines. Son pot de départ a été pour lui, nous l'espérons, le moyen de mesurer sa popularité auprès de tous ses correspondants, collègues, élus et anciens élus, habitants, commerçants...

Les derniers arrivés :

- Jean-Michel Dubedat le 01/01/2022 au sein du pôle « Espaces verts » des services techniques
- Laetitia Nègre Agent contractuel Responsable de la cantine scolaire depuis la rentrée de Septembre dernier
- Bénédicte Pineau Agent contractuel ALPS, Cantine scolaire et entretien des locaux depuis Septembre 2021
- Clément Salvador-Vedrenne Agent contractuel cantine scolaire depuis Septembre 2022

Une prise de fonction :

Antoine Bergès, Agent des services techniques depuis le 01/03/2017 a été nommé adjoint du responsable des services techniques au départ de Joël Labat.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Le recensement de la population de la commune de Lavardac se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Les données recueillies par le recensement servent à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) pour établir des statistiques.

Ces dernières permettent de connaître la population vivant en France et d'établir le chiffre officiel de la population de la commune. Ces données sont essentielles à la gestion de la ville car elles déterminent notamment le nombre d'élus au conseil municipal mais aussi le calcul de la participation de l'État au budget de la ville. Le recensement permet également aux politiques locales de s'adapter en matière d'aménagement, de logements, transports et autres équipements collectifs.

Comment s'effectue le recensement ?

La population est estimée chaque année grâce au comptage d'un échantillon de la population tiré au sort. Pour cette édition, ce sont environ 1230 foyers, répartis sur l'ensemble de notre territoire, qui seront recensés.

Pour mener à bien cette opération, cinq agents recenseurs ont été recrutés par la ville :

Mme Marie CHACHIO, Mme Joëlle LABADIE, Mme Christiane JOVELLAR, M. Joël LABAT, M. André RIBEROT

Il s'agit d'une procédure officielle et les agents recenseurs sont munis d'une carte tricolore officielle. Le recensement de la population est gratuit de même que la consultation des données sur le site de l'INSEE (insee.fr). Nous vous conseillons de ne jamais répondre aux sollicitations de personnes et de sites réclamant de l'argent.

Un recensement dématérialisé privilégié :

L'agent recenseur effectue d'abord un premier passage de reconnaissance du secteur afin d'avertir les habitants de la date de sa prochaine venue (entre le 19 janvier et le 18 février 2023).

Puis, à son deuxième passage, l'agent recenseur propose de répondre à un questionnaire sur Internet. Pour cela, il remet à l'habitant des codes personnels (identifiant et mot de passe) qui permettront de répondre au formulaire

de recensement sur le site dédié (www.le-recensement-et-moi.fr).

Les habitants concernés peuvent également utiliser le questionnaire papier (similaire au questionnaire en ligne), lequel sera collecté par l'agent recenseur à une date convenue en commun.

Quels types de renseignements sont collectés ?

À travers les questionnaires, les données collectées concernent les personnes (âge, liens familiaux, nationalité, scolarité, etc.) et le logement (caractéristiques, superficie, type de chauffage, nombre d'occupants...).

Ces données ne sont utilisées que pour le fichier INSEE et croisées avec aucun autre fichier national.

Chaque agent recenseur reçoit une formation préalable et est tenu au secret professionnel. Les réponses au questionnaire restent donc confidentielles. Les services municipaux transmettent ces documents à l'INSEE, unique organisme habilité à exploiter ces données afin d'établir des statistiques strictement anonymes, conformément aux réglementations protégeant la vie privée.

Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil et vous rappelons que la participation au recensement est une obligation pour chaque citoyen.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC FACE AUX AUGMENTATIONS DES TARIFS...

Après un passage progressif de l'éclairage public de la ville en technique LED, les dépenses correspondantes sont passées de près de 35000€ en 2018 à moins de 20000€ en 2021. Cette économie substantielle est aujourd'hui remise en cause par l'augmentation programmée en 2022 du prix du Kwh qui sera, selon le prochain contrat de groupe auprès de notre fournisseur, multiplié par 3.

Pour faire face à cette dépense liée au bond des tarifs de l'énergie dans un contexte économique global sensible, la commune envisage dès le 1er Janvier prochain, de mettre en place un plan d'éclairage public qui se traduira par des coupures de 23H à 5H30 et une localisation représentée sur le plan ci-dessous. (Code jaune : extinction. Code rouge : reste allumé)

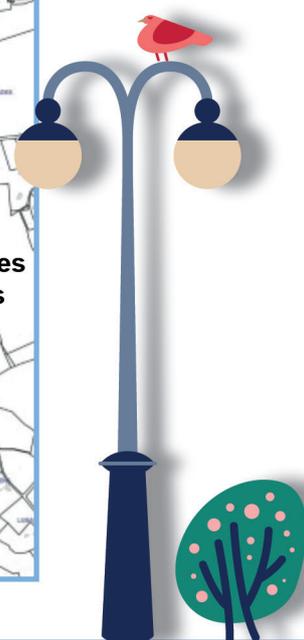
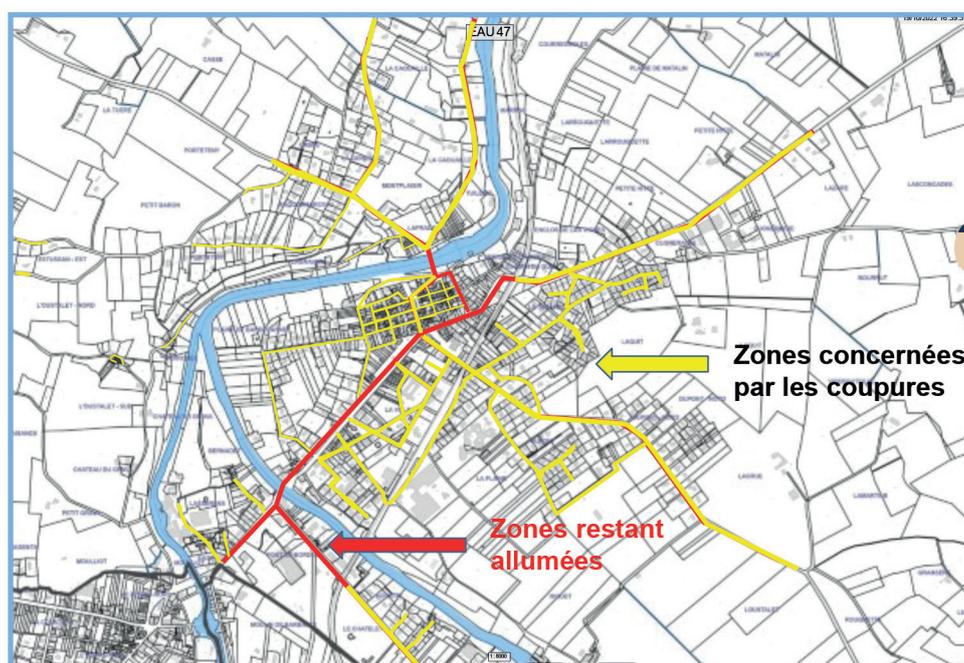
Cette approche rejoint celle de la grande majorité des communes, qui dans certains cas envisagent même des coupures totales

Les objectifs ainsi mis en place nous permettraient d'économiser 6000€ environ (Réf. Prix actuel) et des adaptations techniques sont encore à l'étude pour les 73 candélabres restant allumés sur les grands axes, envisageant une baisse des puissances d'éclairage au ¼ de celles dispensées aujourd'hui. C'est le ratio Coût travaux/ économie réalisé qui guidera notre décision finale.

Quelques lieux de la commune seront traités de façon différenciée pour tenir compte de leur fréquentation (liste ci-dessous)

Adaptation des horaires de l'éclairage public en fonction des évènements :

- » Parc de la mairie entrée école primaire/maternelle : extinction de 21h à 7h
- » Parking rue Jules Ferry : extinction de 23h à 5h30 sauf le vendredi et le samedi de 1h à 5h30
- » Place du foirail/salle des fêtes : extinction de 23h à 5h30 sauf le vendredi et le samedi de 1h à 5h30
- » Place du marché : extinction à 22h30 avec un réallumage uniquement le mercredi (marché) à 5h30.



LES RÈGLES DE CIVISME

Le civisme consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif de l'habitant-citoyen dans la vie quotidienne et publique, qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers. C'est une manière de vivre ensemble dans l'intérêt et le respect commun. Parce que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres.

Notre vie en collectivité



La qualité de notre cadre de vie dépend donc de la bonne volonté de chacun et une meilleure condition de vie en collectivité passe souvent par des gestes simples.

Nous regrettons tous régulièrement certaines incivilités qui dégradent nos rues et notre cadre de vie (pollutions visuelles, sonores et olfactives par exemple) comme par exemple des poubelles sorties trop longtemps à l'avance et dont les déchets sont éparpillés sur la chaussée ou nos espaces verts ou des panneaux de signalisations renversés, etc... Nous constatons tous que nos espaces verts, fréquentés par nos enfants, ou trottoirs sont régulièrement minés par des déjections canines, alors que nous disposons de grands espaces en limite de notre ville, et l'animal ne peut en être tenu pour responsable.

L'entretien des arbres relève également de chacun d'entre nous, la chute d'une branche est une menace pour votre sécurité et celle de vos voisins. L'encombrement d'un trottoir par une haie non entretenue relève également de la responsabilité de chaque propriétaire, il serait regrettable qu'un usager d'un trottoir se fasse renverser par un véhicule sous prétexte qu'il a été dans l'obligation de marcher sur la route en raison d'une haie non entretenue.

Les incivilités représentent à la fois un coût financier et des heures de travail, non négligeable pour la collectivité. Le temps et le budget consacrés à réparer ou contrecarrer ces incivilités pourraient sûrement être employés à des fins plus louables dans l'intérêt de tous.

Il nous appartient, habitants de Lavardac, de faire en sorte que notre ville soit agréable, où il y fait bon vivre. Pour ce faire chacun d'entre nous peut y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier et d'une manière générale sa Ville et nous avons aussi le droit, en cas de non-respect de nos règles communes, de rappeler aux autres ces obligations.

Quelques points plus précis :

Nuisances sonores



Travaux de bricolage ou de jardinage

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc. doivent être effectués en respectant les créneaux horaires suivants :

- Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Si vous devez réaliser des travaux sur une longue période, prévoyez également d'en informer vos voisins.

Musique

Vous organisez une soirée, il est important de prévenir vos voisins. Ils sauront qu'ils risquent d'avoir quelques nuisances sonores et seront plus tolérants.

Notre environnement



Les trottoirs et caniveaux

Chacun est responsable légalement de sa part de trottoir, ce qui comprend également son nettoyage par les occupants des habitations, des commerces. Il en est de même pour le déneigement ainsi que la sécurisation d'un passage en cas de verglas, sans oublier le désherbage (sans produit chimique) le long des clôtures et des bordures de trottoirs en fonction bien entendu de la saison. Et bien sûr, les déchets ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Les avaloirs ne sont pas des dépotoirs

Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui rejoignent directement nos rivières, ils ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (mégots de cigarette, peinture, ciment, produit chimique, huiles, etc.)

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

UN RÉSEAU DE 7 DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION

Toutes les déchèteries sont accessibles à l'ensemble des usagers du territoire syndical dans le respect du règlement intérieur.



ASTUCE : Avant votre visite en déchèterie, pensez à charger votre véhicule en séparant les différents types de déchets, vous gagnerez du temps sur place et la circulation sera plus fluide.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les larges plages d'horaires d'ouverture permettent à chacun de trouver un lieu où déposer les déchets encombrants ou toxiques.

Il est strictement interdit de déposer les déchets devant la déchèterie.

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
NÉRAC <i>Vielle route d'Agen</i>	9h – 12h 13h30 – 17h					
BARBASTE <i>ZA de Comblat</i>		9h – 12h 13h30 – 17h				
MÉZIN <i>ZA de la longe</i>			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h
FRANCESCAS <i>Route de Lasserre</i>		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		13h30 – 17h
PORT-SAINTE-MARIE <i>Lieu-dit Maury</i>	13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
DAMAZAN <i>Lieu-dit Le Réservoir</i>		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h
PRAYSSAS <i>Lieu-dit Ferrie</i>			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h



Les médicaments périmés et/ou non utilisés sont à rapporter dans n'importe quelle pharmacie.
Les boîtes et les notices sont à déposer dans les bornes de tri.

Dès le 1^{er} janvier 2023 CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Dès le 1^{er} janvier 2023, le tri s'intensifie sur le territoire du SMICTOM LGB. Dans la borne de tri jaune, en plus des bouteilles et flacons en plastique, des emballages en carton et en métal, vous pourrez déposer tous vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Bien vidés, en vrac (sans sac) et séparés les uns des autres



EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles et flacon en plastique

EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PLUS PETITS



NOUVEAU



Capsules, bouchons, couvercles,
opercules,...

NOUVEAU



Barquettes



Pots, boîtes et tubes



Films et sachets



ET TOUJOURS

Les emballages en verre
(bouteilles, pots, bocaux et flacons)
sont à déposer dans la borne verte
«emballages en verre à recycler» et
tous les papiers dans la borne bleue
«papiers».



Un doute, une question, envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous www.smictomlgb.fr



Comité d'Animation de Lavardac

Le nouveau Comité d'Animation de Lavardac est arrivé !

Après plusieurs années consacrées à l'animation lavardacaise, Jean-Jacques Laverny a cédé sa place pour jouer une partie plus musicale avec sa nouvelle association. C'est donc Laurent

Cézanne, ancien trésorier qui reprend la présidence du nouveau comité d'animation entouré d'un bureau plus restreint, mais avec toujours l'équipe agrandie de bénévoles aussi enthousiastes qu'efficaces.

Le parc de la mairie, compte tenu de son succès suite à la délocalisation des marchés gourmands, accueillera bien d'autres manifestations sur lesquelles la nouvelle équipe planche pour le plaisir de tous, petits et grands.

Le Conseil municipal tient à remercier Jean-Jacques Laverny et l'ensemble des bénévoles pour toutes ces années d'animation passées sur notre commune et souhaite la bienvenue à Laurent Cézanne et à toute son équipe.



ACTES'47

Du 30 juillet au 22 août : exposition d'artisanat d'art dans les locaux de l'ancien syndicat d'initiative, accueillant 9 artistes dont un lavardacais Marius Gasa.

Du 15 juillet au 16 septembre : exposition d'art à la médiathèque avec 11 artistes, peinture, céramique, photographie. L'accueil a été assuré par Sonia et Edwige. Nous les en remercions. Ces deux expositions ont remporté un franc succès et plusieurs ventes ont été réalisées.

Depuis le 8 septembre, deux de nos adhérents, Colette et Jean Claude animent chaque jeudi de 20h à 22h l'atelier de danses gasconnes à la salle des associations. À ce jour, une vingtaine de personnes y assistent.

Le 11 septembre, nous avons organisé notre vide grenier annuel sur les allées. Là aussi, animation qui a regroupé de nombreux exposants pour le plaisir de la « chine ».

Le 2 octobre, malgré le très beau temps qui donnait envie de se promener, nous avons réussi une très belle après-midi avec l'orchestre Casteldanse qui a animé le Bal Gascon.

Le 3 octobre, nous avons mis en place les sujets fabriqués par l'association pour Octobre rose .

Le 1^{er} salon du vin et des produits des terroirs s'est déroulé **les 12 et 13 novembre** en partenariat avec la mairie de Lavardac, Groupama et Cocoricom. Ce salon a rencontré un vif succès avec plus de 1000 personnes sur le weekend.



Club de Canoë kayak Val d'Albret

Résultats slalom du Mas d'Agenais : Les kayakistes lavardacais ont profité de cette météo estivale pour aller titiller les portes de slalom lors du rendez-vous annuel, devenu une institution pour tous les kayakistes lot-et-garonnais, le slalom d'automne du Mas d'Agenais du 22 octobre 2022.

4 jeunes lavardacais ont fait le déplacement qui s'est avéré plutôt satisfaisant puisqu'ils reviennent sur les bords de la Baïse avec 5 places sur le podium.

Chacun des participants a couru 5 fois puisqu'ils ont enchaîné des courses individuelles, par équipage et en patrouille.

En individuel, chez les benjamins kayak monoplace, Axel LAFONTANIE accède à la deuxième place à 2 petites secondes et une touche du premier, Guillaume TOURON le suit de près à 6 secondes et prend la troisième place. Chez les cadets, Noé ZAGNI, après un an de pause due à une opération, revient dans la course en réalisant le 6^e temps. En Junior, c'est son frère Elio ZAGNI qui remporte la victoire en réalisant le 9^e temps toutes catégories confondues.

Deux équipages étaient engagés : Axel LAFONTANIE et Guillaume TOURON qui remportent la course dans la catégorie, imités par leurs aînés, Elio et Noé ZAGNI qui accèdent à la première place chez les C2 Juniors.

Enfin, pour les courses de patrouilles (équipages de 3 kayaks individuels qui se succèdent sur le parcours), l'équipe jeune composée de Noé ZAGNI, Axel LAFONTANIE et Guillaume TOURON remporte la victoire avec 13 secondes d'avance sur leurs poursuivants et l'équipe adulte composées de David, Elio et Noé ZAGNI obtient la 6^e place à 9 petites secondes du podium.



Elio & Noé



Guillaume & Axel

Bilan de l'été : Comme chaque année les adhérents du CKVA s'impliquent dans la promotion de leur sport et l'animation territoriale en proposant des balades et encadrements en canoë sur la Baïse et la Gélise. Cet été, ce sont plus de 2000 personnes qui ont participé à l'action touristique du CKVA dont près de 50 % de participants issus de groupes constitués.



Génération 24 : Les 17 et 18 octobre, les CKVA a participé à l'opération semaine du sport porté par les établissements scolaires du secteur dans le cadre de Génération 24. Plusieurs classes du collège de Lavardac se sont succédées sur les kayaks du club. 2 jours durant, les élèves ont pu découvrir la navigation individuelle et les joies de l'équilibre sur l'eau. Beaucoup ont pu réaliser que naviguer en kayak est moins facile qu'il n'y paraît.

Le but de l'opération, en ce qui concerne la partie canoë kayak, était d'intégrer les jeunes dans une démarche d'apprentissage autonome du canoë kayak et de leur présenter le slalom, qui sera discipline olympique lors des J.O. de 2024.

Opération réussie pour la centaine d'élèves qui, en plus d'avoir découvert cette activité, a pu profiter d'une météo exceptionnelle.

Médaille d'argent : Au mois de juin 2022 le président du club de canoë kayak lavardacais a reçu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports. Distinction proposée par la mairie de Lavardac qui a souhaité valoriser l'engagement du président pour la promotion du canoë kayak.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

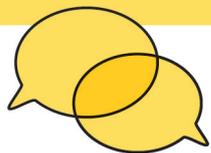
SANCHEZ Juan.....	21 mai 2022
BARBARA NICOLAS née JUMILLA LOPEZ Flora.....	29 mai 2022
GILLOT née CHAPPEE Isabelle, Paulette.....	22 juin 2022
BERTIN née CUSSEAU Katia, Jeanne, Renée.....	11 juillet 2022
SCIERS Claude, André.....	27 juillet 2022
RAMADOUR Maurice, Jean, Gaston.....	03 août 2022
CERCOT née TIREL Germaine, Fernande.....	22 août 2022
DULONG Yves.....	25 août 2022
SIMONINI née GEINOZ Berthe, Léonica.....	28 août 2022
DUTREY Dominique, André.....	1 ^{er} septembre 2022
BUFFA née SANCET Gilberte.....	16 septembre 2022
GRANIER Muriel, Josette, Jacqueline.....	21 septembre 2022
BERNADET née JULIENNE Yvonne, Gilberte, Henriette, Jeanne.....	25 septembre 2022
LESPIAUT née MICHELIN Palmire.....	30 septembre 2022
DARRIBERE née SOULARD Anne-Marie.....	06 octobre 2022
POLONI Luigi, Secondo.....	26 octobre 2022
DAURIAN Régis, André.....	11 novembre 2022
SEGUIN Lionel.....	13 novembre 2022
LAVERNY Michel.....	14 novembre 2022

NAISSANCES HORS COMMUNE

BARBE Léana, Noélie.....	10 juin 2022
LAMSSIRINE Malak.....	05 juillet 2022
NOCLAIN Eliot.....	12 juillet 2022
TOURNEFIER RAFFIN Charlie, Luna.....	02 septembre 2022
TOURNEFIER RAFFIN Gaby, Logan.....	02 septembre 2022
COLLIER Loelïa, Jeanne.....	1 ^{er} octobre 2022

MARIAGES

MAUNOIR Alexandre, Grégoire et POUCHIEU Camille.....	23 juillet 2022
SEUBE Théo, Walter, Alain et BRUNIN Charlotte, Christine, Claudine.....	27 août 2022
BOLANTIN Arnaud et PICO Amandine.....	22 octobre 2022



Bonjour à toutes et tous,

Citoyens comme chacun de vous, attentifs aux actualités mais aussi observateurs de ce qui se vit en ce monde comme autour de nous, il nous semble qu'au chapitre des questionnements, problématiques et drames, les dossiers affluent et s'empilent. Simple impression ou réalité ?

Sans céder au catastrophisme, pointons le réchauffement climatique, plus généralement la question environnementale, la guerre dont on n'imaginait pas qu'elle s'installe aux portes de l'Europe, les questions relatives aux énergies, à la faim, à l'eau, aux épidémies, à l'explosion démographique, à l'équilibre Nord/Sud, à l'immigration, au terrorisme, les excès des totalitarismes, de la violence, le manque d'instruction et l'inadaptation aux nouvelles technologies, le pouvoir d'achat, la santé et ses déserts médicaux....

Autant de sujets, auxquels l'on est tant à titre individuel que collectif plus ou moins confrontés, mais qui constituent pour notre siècle autant de défis multiples et immenses. De leur résolution dépendra grandement l'état du monde que nous lèguerons à nos enfants et aux générations qui suivront. Une situation qui nous fait pressentir que nous sommes à un tournant. Une situation qui génère trop souvent des peurs, des tensions ... plus rarement des espoirs. Espoir que demain sera mieux.

Face à ces réalités, nulle prétention d'apporter des solutions. Simplement exprimer ce qui constitue des évidences pour certains, des

banalités pour d'autres et qui n'ont aucune autre ambition qu'éventuellement, interroger et favoriser la réflexion :

- Les chemins qui mènent vers des améliorations passent par la mobilisation et la participation du plus grand nombre. Chacun a quelque chose à apporter, au niveau de la conception ou de la mise en œuvre de solutions. Chacun peut être ressource dès lors qu'il embrasse une des thématiques.

- Pour autant l'individu seul ne peut rien, les champs à investir sont tellement vastes qu'ils passent par le collectif mais aussi la reconnaissance de l'expertise de certains.

- Même s'ils paraissent éloignés de nos préoccupations quotidiennes, à bien y réfléchir, bien des sujets se situent au cœur même de nos vies. L'évocation de conflits armés qui peuvent paraître certes lointains, ne renvoient-ils pas à la paix et l'esprit de concorde qui pourraient présider à nos relations là où nous sommes plantés ?

- Le monde sera ce que nous en ferons. Certes, souvent l'on est éloigné des centres de décision, parfois même l'on semble subir mais sur bien des thèmes dans notre environnement propre et à notre niveau l'on peut être acteur au titre d'une certaine coresponsabilité.

Face à ces profondes mutations, la question de l'unité nous semble primordiale. Une unité à construire aussi autour de nos valeurs républicaines qui nous invitent à une société plus fraternelle.

Georges Barbara, Philippe Barrère et Joël Jancovek

AGENDA DE L'HIVER

2022-2023

DÉCEMBRE :

- » **4 décembre à 15h** : Loto du téléthon - Salle polyvalente
- » **9 décembre** : Repas Club de l'Amitié
- » **10 décembre de 14h30 à 18h30** : « Venez jouer en famille » - après-midi récréative - Médiathèque
- » **11 décembre de 10h à 18h** : Marché de Noël - Salle polyvalente
- » **16 décembre de 8h30 à 12h30** : Don du sang - Salle polyvalente
- » **jusqu'au 31 décembre** : Exposition « Retour vers le Passé » - Médiathèque
- » **31 décembre** : Réveillon - Salle polyvalente

JANVIER :

- » **6 janvier** : Spectacle de Cirque de la Compagnie Hache - offert aux enfants des écoles par des associations lavardacaises.
- » **du 9 janvier au 6 mars** : Exposition « L'Hermione, une frégate pour la Liberté » - Médiathèque
- » **20 janvier à 19h** : Voeux à la population - Salle polyvalente
- » **21 janvier à 15h et 20h30** : Nuit de la Lecture - Médiathèque
- » **28 janvier à 15h** : Spectacle Cabaret et goûter - Salle polyvalente (réservé aux Anciens de la commune)

FÉVRIER :

- » **12 février à 19h** : Soirée Entrecôte de l'USLB Rugby - Salle polyvalente
- » **17 février de 8h30 à 12h30** : Don du sang - Salle polyvalente
- » **jusqu'au 6 mars** : Exposition « L'Hermione, une frégate pour la Liberté » - Médiathèque



Venez vous amuser en famille !
le 10 Décembre de 14h30 à 18h30
Jeux de société
Jeux de Construction
ESCAPE GAME sur inscription
Médiathèque de Lavardac
53 avenue Général de Gaulle - 47230 Lavardac
Informations : 05 53 97 31 57 / bibliotheque@ville-lavardac.fr



MEDIATHEQUE DE LAVARDAC
EXPOSITION RETOUR DANS LE PASSÉ
LOUIS DUCOS DU HAURON, INVENTEUR DE LA PHOTO COULEUR VERS LE VINTAGE - LE SON ET L'IMAGE DANS LE TEMPS
Retour vers la vintage
La vie et l'œuvre de LOUIS DUCOS DU HAURON
DU 9 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI : 10H-12H ET 14H -17H
SAMEDI 10H-12H30
Médiathèque de Lavardac
53 Avenue Général de Gaulle 47230 Lavardac
05 53 97 31 57 / bibliotheque@ville-lavardac.fr



Marché de Noël de Lavardac 2022
* Sam 10 Décembre de 16h à 23h
* Dim 11 Décembre de 9h à 18h
* MENU DU MIDI 12 €
SOUPE DE SAISON
JAMBON DE NOËL
POMMES DE TERRE SAUTÉES
DESSERT
CAFÉ
* Cracheur de feu
* Visite du Père Noël
* Nombreux Exposants
* Chants des écoles
* Manège
* Pêche aux canards
* Promenade à poney
* Crêpes, boissons chaudes et vin chaud
* Animateur
Salle polyvalente
Réservations au 06 63 33 18 45 ou 06 70 76 51 94
les.sourisvertes.lavardac@gmail.com



LAVARDAC Salle polyvalente
31 Décembre 2022 à partir de 20h00
Soirée de la Saint Sylvestre
Thème : Noël
Apéritif d'accueil
Cair / Cocktail de bienvenue et ses amuses-bouches
Méditerranéenne de foie gras, confiture d'oignons et son pain d'épices
Terrine aux deux saumons
Suprême de perdue sauce grolles sur sa poêlée de champignons (des sous-bois accompagnés de sa grolle au parmesan)
Duo de fromages sur son lit de salade
Farandole de desserts avec son café
Digestif
Bulles de la Nouvelle Année
Vin blanc rosé rouge
68€
20€
Enfant - de 12 ans
Soupe à l'ail et à l'oignon
Réservations : 06 81 27 94 67
Laverrry Jean-Jacques
Avant le 10 Décembre 2022
Organisée par Voix d'Alsace
L'Aradémie